



Étudiants, adoptez les bons réflexes

L'Assurance Maladie vous aide à prendre en main votre santé et à adopter les bons réflexes pour être bien remboursé de vos frais de santé.

Ouvrez votre compte ameli

Pour faciliter vos démarches santé.

Rendez-vous sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr) ou utilisez l'appli ameli.

Vérifiez vos coordonnées

Afin de faciliter nos échanges, mettez à jour si nécessaire votre adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail sur [votre compte ameli](#).

Vérifiez votre RIB

Enregistrez votre **relevé d'identité bancaire personnel** sur [votre compte ameli](#) pour le remboursement de vos frais de santé.

Mettez à jour votre carte Vitale

Une fois par an minimum et à chaque changement de situation, **dans nos accueils** ou dans certaines pharmacies.

Déclarez votre médecin traitant

Pour un meilleur suivi et remboursement.

Étudiants étrangers

Inscrivez-vous sur [etudiant-etranger.ameli.fr](https://www.etudiant-etranger.ameli.fr) afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé pendant la durée de vos études en France.



INFO PRATIQUE : Suivez **Mes tips santé** sur **Instagram**

Problème de capote ou pilule oubliée ? Pourquoi la carte Vitale, c'est vital ? Éviter les IST, c'est pas sorcier ! Quiz, témoignages, vrai ou faux...

Le compte Instagram de l'Assurance Maladie « **Mes tips santé** » est dédié aux jeunes. Il répond de manière ludique et interactive aux questions santé que vous pouvez vous poser. Abonnez-vous !

